

Concours EXTERNE et INTERNE d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Session 2024

Le jeudi 14 mars 2024

Ouvert par le centre de Gestion des Côtes d'Armor

pour les collectivités et établissements publics territoriaux affiliés ou conventionnés
aux Centres de Gestion des départements : Côtes d'Armor et Ille et Vilaine

Epreuve d'admissibilité

Épreuve de tableau numérique :

Une épreuve consistant en l'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 heure

Coefficient : 3

Le tableau numérique devra être réalisé sur la partie quadrillée.

IMPORTANT

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou le sujet : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'un agent...).

Seuls sont autorisés les stylos billes non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les stylos billes effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas notées par les correcteurs.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.
Tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires de ce concours est éliminé

Il sera tenu compte de la qualité de l'expression, de la présentation, de l'écriture.

Actuellement, la mairie cherche à promouvoir les mobilités douces, notamment à travers l'utilisation du vélo dans ses divers quartiers. Pour cela, elle entreprend des travaux visant à construire des pistes cyclables ainsi que la mise en place d'une signalisation associée avec des feux tricolores et des panneaux.

Le coût de l'aménagement cyclable par mètre linéaire en centre-ville est de 250 €. En périphérie, ce coût est réduit de 10 %. Les quartiers A et B sont situés en centre-ville, tandis que les quartiers C et D sont situés en périphérie.

La répartition des mètres linéaires de pistes cyclables aménagées dans chaque quartier pour l'année 2022 est indiquée ci-dessous :

- Quartier A : 4 200 mètres
- Quartier B : 9 800 mètres
- Quartier C : 14 500 mètres
- Quartier D : 35 000 mètres

Afin de communiquer et d'évaluer la réussite de ces travaux réalisés en 2022, la commune a comptabilisé le nombre de passages de cyclistes dans chaque quartier pour les années 2021 et 2023.

- Quartier A : 360 000 en 2021 et pour 2023, 1,5 fois plus qu'en 2021
- Quartier B : 420 000 en 2021 et pour 2023, 4 fois plus que la fréquentation du quartier C en 2021
- Quartier C : 175 000 en 2021 et pour 2023, la somme des fréquentations 2021 des quartiers A et C
- Quartier D : 20 % de moins en 2021 que la fréquentation du quartier C en 2021 et pour 2023, la moitié de la fréquentation 2023 du quartier B

Par la suite, l'équipe municipale souhaite augmenter les tarifs des 4 parkings afférents à chaque quartier. Les tarifs de stationnement pour ces parkings destinés aux véhicules de la ville seront inversement proportionnels en fonction de leur distance par rapport à la place de la Liberté, qui est le cœur de la ville. Le total du tarif horaire pour les 4 parkings doit atteindre 6 €.

Par rapport à la place de la Liberté, les parkings sont situés à :

- Parking A du quartier A : 100 mètres
- Parking B du quartier B : 400 mètres
- Parking C du quartier C : 850 mètres
- Parking D du quartier D : 1 300 mètres

Établissez un tableau numérique faisant apparaître pour chaque quartier et pour le total de la ville :

- **Le nombre de mètres linéaires de pistes cyclables aménagées en 2022 ;**
- **Le coût de l'aménagement cyclable réalisé en 2022 ;**
- **Le nombre de cyclistes en 2021 ;**
- **Le nombre de cyclistes en 2023 ;**
- **Le pourcentage d'augmentation de cyclistes entre 2021 et 2023 ;**
- **La grille des nouveaux tarifs horaires pour chaque parking.**

N.B. :

Les coûts seront arrondis au centième d'euro le plus proche.

Les pourcentages seront arrondis à l'unité la plus proche.